



COMMUNE DE COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 10
Votants : 12

Le 5 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, suivant convocation transmise le mercredi 25 février 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, KIRKYACHARIAN Luc, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, SEMIOND Philippe, VIESSANT Celine

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à BARONNAT Bernard, CHERFILS Jacqueline à MOREAU Gaelle

Excusé sans procuration : GIRAUD Mathieu, HERMITTE Jean-Pierre, JEANNE Virginie, MOSSO Veronique, VERNET Laurent

Absents : MOUGIN Remi, PRAT Christelle

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

2026-003 - ATTRIBUTION DU CONTRAT D'ASSURANCE LOT N°1 : DOMMAGE AUX BIENS

A la suite de la consultation des marchés des assurances, le lot n°1 "dommage aux biens" n'a reçu aucune offre et a été déclaré infructueux lors du conseil municipal du 20 novembre 2025. La commune a mandaté le courtier pour obtenir une offre de gré à gré.

Une seule société a souhaité répondre. La société YSA solution a formulé une offre pour une prime d'un montant annuel de 24 453,43 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'attribuer le lot n°1 dommage aux biens à la société YSA solution pour une prime d'un montant annuel de 24 453,43 €

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 5 mars 2026



Le président de séance,
Gaelle MOREAU



Le secrétaire de séance,
Maryline FISCHER

